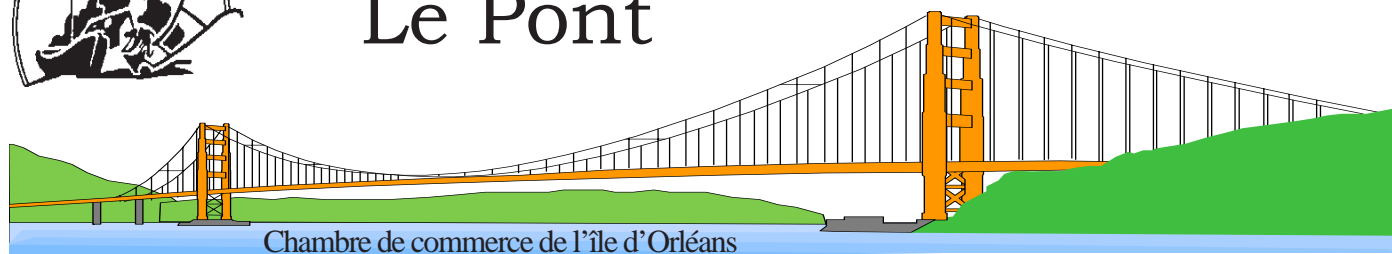
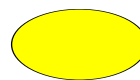




Le Pont



volume 15, numéro 4, mars 2007

Mot de la Présidente

Chers membres,

C'est avec joie que je vous présente votre numéro de mars. À l'instar des paysages printaniers, votre journal *Le Pont* a pris des couleurs. D'un visuel plus sobre, nous espérons qu'il saura vous plaire. C'est aussi avec grande satisfaction que je vous présente enfin le répertoire des membres de la Chambre de commerce. Son format CD-ROM pratique est des plus dynamique et tout à fait gratuit pour les membres. Cet outil de référencement par excellence est facile à consulter et regroupe toute l'information concernant la Chambre de commerce ainsi que la liste complète de ses membres. Répertoire par secteurs et classée en ordre alphabétique, vous pourrez aisément trouver une entreprise et ses coordonnées. Un réseau composé de plus de 200 membres, affaires et touristiques, s'offre à vous. Consultez-le comme bon vous semble!

Toujours soucieuse de vous offrir de meilleurs services, la Chambre de commerce est heureuse de vous annoncer la gratuité de son service de photocopies. En effet, vous pouvez désormais faire photocopier vos documents sans aucun frais. Jusqu'à concurrence de 200 copies, profitez-en pour photocopier vos menus, affiches, contrats, etc.

Enfin, c'est avec fierté que je vous annonce le lancement officiel de la marque de certification «Savoir-faire île d'Orléans». Après plus de deux années de travail, l'UPA, le CLD et la Chambre de commerce de l'île d'Orléans vous présente une première au Québec : une région qui protège le nom de son territoire par une marque de certification. Vous trouverez en page 6 de ce numéro les réponses à vos questions concernant ce projet inédit et une copie de lettre d'intention jointe à cet envoi. Vous constaterez que la marque de certification apporte une visibilité à grande échelle aux entreprises certifiées et qu'elle permet de garantir aux consommateurs la qualité d'un produit ou d'un service et d'authentifier son origine. Je vous invite donc à en prendre connaissance attentivement car la marque de certification vous concerne directement en tant qu'entrepreneur. Bref, un autre trimestre rempli de nouveautés pour votre Chambre de commerce. Soyez assurés que nous continuerons à travailler pour vous en ce sens.

Bon début de saison!

Natasha Bouchard

Prochain déjeuner-conférence jeudi le 12 avril 2007. Voir publicité en page 3

Bienvenue aux nouveaux membres

«Taxi de l'île»

M. Stéphane Garel
1657, chemin Royal
Saint-Laurent, île d'Orléans
828-9069

«Journal le Beauport Express»

M. Yvan Rancourt
1265, boul. Charest ouest,
bureau 900 Québec
686-3036 poste 260

«Chalet l'île Flottante»

M. Stéphane Garel
1657, chemin Royal
Saint-Laurent, île d'Orléans
828-9069

«Plomberie Steve Pouliot»

M. Steve Pouliot
1270, chemin Royal
Saint-Laurent, île d'Orléans
828-2513

«Constructions Claude Gagnon»

M. Claude Gagnon
835, chemin Royal
Saint-Jean, île d'Orléans
829-3998

«Constructions Gaétan Gosselin»

M. Gaétan Gosselin
1089, des Pivoines,
Saint-Pierre, île d'Orléans
828-9175

«Aux Murmures du Vent»

Mme Bérandère Drouin
459, chemin Royal
Saint-François, île d'Orléans
661-6358

«Ferme au goût d'autrefois»

M. Jacques Legros
4311, chemin Royal
Sainte-Famille, île d'Orléans
829-9888

«Une île à découvrir»

M. André Fortier
1571, chemin Royal
Saint-Jean, île d'Orléans
829-3793

Photocopies gratuites pour les membres de la Chambre de commerce

Toujours au service de ses membres, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans offre depuis peu la possibilité de photocopier vos documents sans aucun frais. Jusqu'à concurrence de 200 copies, il vous est désormais possible de photocopier gratuitement vos menus, affiches, contrats, etc. Vous pouvez aussi télécopier localement ou envoyer un courriel si vous ne possédez pas d'équipement informatique. Il suffit de vous présenter au bureau de la Chambre de commerce, au 490, côte du Pont, St-Pierre, pendant les heures d'ouverture, soit : Lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 Madame Marie Langlois se fera un plaisir de vous y accueillir.

Prenez note que ce service est offert exclusivement pendant les périodes d'ouverture du bureau de la Chambre de commerce et non pendant les heures d'ouverture du bureau d'information touristique. Merci de votre compréhension.

Dates des prochaines analyses d'eau

Avril: 2 et 16

Mai: 7 et 22

Juin: 4 et 18

Pour plus de renseignements: 828-0880



Cançement du Livre

«Les producteurs toqués de l'île d'Orléans»

Un groupe de producteurs de l'île d'Orléans coiffe la toque de cuisinier, le temps d'un livre, et partage leurs recettes personnelles tout en nous faisant découvrir leur île!

« Les Producteurs toqués de l'île d'Orléans » est le titre de ce magnifique livre bilingue à saveur agrotouristique qui met en vedette les producteurs de l'île d'Orléans. Cinquante produits à découvrir, cinquante recettes simples à déguster, cent superbes photos à contempler, une brochette de producteurs à rencontrer et ce, tout en faisant le tour de l'île et en suivant l'évolution naturelle des récoltes.

Préfacé par Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et dédié par Jean Soulard, chef exécutif du Château Frontenac, ce livre est « 100% île d'Orléans », incluant le financement. Linda Arsenault, résidente de Sainte-Pétronille et fille de maraîchers, a proposé ce projet aux producteurs et ceux-ci se sont mobilisés en participant au financement, en se laissant croquer en photo en pleine action dans leurs champs, en partageant leurs recettes et en y ajoutant leur grain de sel. Philip Rae, chef-aubergiste réputé de l'Auberge Le Canard Huppé de l'île d'Orléans, a testé toutes les recettes, en a lui-même concocté quelques-unes spécialement pour le livre et a fait les arrangements pour les prises photos.

Qui de mieux que les producteurs pour faire connaître leurs produits ? Les fraises bien sûr mais aussi les endives, les bleuets en corymbe, les framboises d'automne, l'agneau, le fromage, le poisson, le cidre, le vin, le cassis... « Encouragez l'agriculture locale, mangez santé et surtout, venez faire le tour de l'île » nous dit Linda Arsenault. « Les Producteurs toqués de l'île d'Orléans » est disponible chez votre libraire, chez les producteurs de l'île et par le biais du site Internet www.producteurstoques.com.

Pour information : Linda Arsenault, éditrice – 418.828.9412 ou 514.942.2152



Le rendez-vous trimestriel «Les déjeuners huppés»

Conférencier invité: **M. Jean-Claude St-Amant**
du Camping Orléans

jeudi le 12 avril 2007 à 7 h 30 à l'Auberge le Canard Huppé

Coût: 10\$ (membres) 15\$ (non-membres)

Réservation obligatoire: 828-0880



AU SERVICE DES PME



DEPUIS 1970

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES CHAMBRES DE COMMERCE®

Michel Yacoub, conseiller en sécurité financière
Tél.: 622-8053 Fax.: 621-9592
Courriel: michel.yacoub@sympatico.ca



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES FINANCIERS

PMT ROY
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

www.pmtroy.com

Beaupré 11025, Sainte-Anne bureau E
Québec 955, Pierre-Bertrand bureau 200

827-4585 780-0808
1 800 265-4585 1 866 780-0808



Michel Guimond, député Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord

Whip en chef du Bloc Québécois

4082, boul. Ste-AnneBeauport (Québec) G1C 2J3
Tél. (418)660-67761-866-660-06776 Téléc. : (418) 660-6777
79, rue St-Jean-BaptisteBaie-St-Paul (Québec) G3Z 1M5
Tél. (418)435-23501-866-660-06776 Téléc. : (418) 435-2841
40, route 138 OuestForestville (Québec) G0T 1E0
Tél. (418)587-20211-866-660-06776 Téléc. : (418) 587-2555

ASSURANCES
paul eugène chabot inc.

Depuis plus de 50 ans

VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS

ASSURANCES RÉSIDENNELLES ET COMMERCIALES

- AUTOMOBILES
- VOYAGES
- FEU • VOL
- VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- VIE • SALAIRE • REER
- FRAIS MÉDICAUX
- RESPONSABILITÉ
- CAUTIONNEMENTS • ETC.

667- 8550

www.pechabot.com
(documentation gratuite)



PAYABLE EN 12 VERSEMENTS

Fax: 661-3409

2255, BOUL. DES CHUTES, BEAUPORT



UNE FENÊTRE SUR LE FLEUVE !

Le seul camping cinq étoiles de la région de Québec.

Lauréat du Prix de l'Excellence 2006 de Camping Québec – volet Marketing. Lauréat national 2002-2004-2005 aux Grands Prix du tourisme québécois

357, chemin Royal, St-François, île d'Orléans, G0A 3S0

Tél. :418-829-2953 Téléc. : 418-829-2563

campingorleans@xplorbnnet.com www.campingorleans.com



Centre local de développement

Julie Goudreault

Conseillère aux entreprises

3912, chemin Royal, bur.405

Sainte-Famille, G0A 3P0

829-0297 poste 222



Caisse de l'île d'Orléans

Siège social

1136, chemin Royal,
Saint-Pierre-de-l'Île-
d'Orléans
G0A 4E0

Tél.: 828-1501 Fax : 828-2126

Centre de service

1330, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-
d'Orléans
G0A 3Z0

Discount

LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS

Pour vos déplacements personnels, vos livraisons, vos besoins de transports et de déménagements

Michel Moisan - Alain Winter

Tél.: 522-3598 - 828-2059



Comité Tourisme de l'île d'Orléans

Bureau d'accueil touristique

Les rénovations du Bureau d'accueil touristique de l'île d'Orléans tirent à leurs fins. Il vous sera possible de constater vous-même les améliorations apportées puisque vous recevrez en mai une invitation « Portes ouvertes ». Il nous fera plaisir de vous accueillir en grand nombre lors de cette activité.

CCD de l'île d'Orléans

Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Centre local de développement de l'Île d'Orléans qui se tiendra **le mercredi 28 mars 2007 à 19 heures 30** au 3912, chemin Royal, bureau 405, à Sainte-Famille. Une confirmation de votre présence d'ici le 26 mars 2007 au 829-0297, poste 221 ou à cldio@cldio.qc.ca serait grandement appréciée. Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!

Répertoire des membres 2006-2007

La Chambre de commerce vous présente son tout nouveau répertoire des membres!

Il est enfin arrivé : l'outil de référencement par excellence, unique à la Chambre de commerce de l'île d'Orléans. Distribué sur CD-Rom, le répertoire des membres est pratique, dynamique et tout à fait gratuit. Facile à consulter, il regroupe non seulement toute l'information concernant la Chambre de commerce, telle que les dates de cueillette des analyses d'eau ou les lauréats aux Prix de la Reconnaissance, mais aussi la liste complète des membres. Répertoire par secteurs et classée en ordre alphabétique, vous pourrez aisément trouver une entreprise et ses coordonnées. Un réseau composé de plus de 200 membres s'offre à vous. Encouragez l'économie locale et référez vos semblables.

Cet espace publicitaire vous intéresse ?

Le coût: 100\$ pour une année
Pour plus d'information: Marie Langlois
828-0880



Chambre de commerce de l'île d'Orléans

Marie Langlois, coordonnatrice
Tél.: 828-0880, Fax.: 828-2335
Courriel: CCIO@videotron.ca



LA MARQUE DE CERTIFICATION « SAVOIR-FAIRE ÎLE D'ORLÉANS » : QUESTIONS ET RÉPONSES.

Le projet de marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » est une première au Québec. Le comité de démarrage, composé de représentants de l'UPA, du CLD et de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, y travaille depuis près de deux ans. Puisque la marque de certification vous concerne en tant qu'entrepreneur à l'île d'Orléans, le présent document a pour but de vous informer sur la teneur de ce projet d'envergure.

Qu'est-ce qu'une marque de certification?

Il s'agit d'une marque employée pour distinguer les marchandises ou services, qui sont d'une norme définie par rapport à ceux qui ne le sont pas, concernant la région à l'intérieur de laquelle les marchandises ont été produites ou les services exécutés. Contrairement à une marque de commerce, la marque de certification permet de protéger non seulement des produits et services mais aussi un territoire et un savoir-faire.

Pourquoi je devrais demander la marque « Savoir-faire île d'Orléans »?

La marque de certification a deux principaux objectifs. D'une part authentifier l'origine des produits, d'autre part garantir des standards de qualité élevés et d'un savoir-faire unique à l'île d'Orléans. Ces dernières années, des entreprises se situant à l'extérieur de l'île d'Orléans ont à quelques reprises utilisées le nom de notre territoire dans le but de vendre leurs produits. En faussant la provenance de leurs produits, certaines entreprises retirent un bénéfice au détriment des entreprises de l'île d'Orléans et également au détriment des consommateurs qui sont mal renseignés au niveau de leurs achats. La marque de certification permettra de garantir l'identité d'un produit. Par exemple, un panier de fraises qui affiche la marque « Savoir-faire île d'Orléans » garantit au consommateur que le produit origine vraiment de l'île d'Orléans, comparativement à un panier de fraises qui peut prétendre la même chose mais ne porte pas la marque. Ou encore, un client est assuré de la qualité d'un gîte lorsqu'il reconnaît le logo « Savoir-faire île d'Orléans ». Autre exemple, une boutique d'art qui est certifiée atteste au consommateur que les objets qui y sont vendus relèvent d'un savoir-faire orléanais et n'ont pas été fabriqués ailleurs, en Chine par exemple! Bref, la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » a pour but d'assurer la traçabilité d'un produit ou d'un service.

Qui peut obtenir la certification?

La marque de certification vise l'ensemble des entreprises de l'île d'Orléans offrant des produits agricoles de base et transformés, de même que divers services agricoles ou non. Récemment, le comité de démarrage s'est allié au Bureau de Normalisation du Québec (BNQ), afin d'assurer la crédibilité du projet et de profiter de son expertise reconnue internationalement. Très bientôt, le BNQ et le comité entameront la rédaction des critères d'admissibilité (cahiers de charges). Ils devront faire en sorte d'en rédiger un pour chaque secteur, par exemple un pour les produits agricoles, un pour les produits transformés, un pour l'art et l'artisanat, un autre pour les services, etc. Le moment venu, des représentants de chaque secteur seront consultés pour s'assurer de la vraisemblance des cahiers de charges.

Quels sont les critères d'admissibilité?

Bien que la rédaction des cahiers de charges ne soit pas encore amorcée, certains critères sont déjà établis. Par exemple, une entreprise qui souhaite s'approprier la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » devra obligatoirement être membre de l'UPA ou de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans. De plus, son «siège social» devra inévitablement être situé sur l'île d'Orléans. Par ailleurs, dans le cas des produits transformés, les produits et services utilisés devront provenir de l'île d'Orléans. Par contre, si le service ou le produit n'est pas disponible à l'île d'Orléans, l'entreprise est tout de même admissible. Par exemple, une entreprise qui produirait de la confiture de fraises devra se procurer ses fraises à l'île d'Orléans pour être admissible. Toutefois, l'entreprise qui produirait de la marmelade d'orange, puisqu'il n'y a pas de culture d'oranges à l'île d'Orléans, serait quand même admise.

Comment faire pour savoir si mon entreprise répondra aux exigences des cahiers de charge?

Vous aurez accès aux cahiers de charges dès que leur rédaction sera terminée. Ainsi, il vous sera possible de prendre connaissance des critères exigés et de voir si vous êtes admissibles. Beaucoup d'entre vous offrez déjà des produits et des services de qualité et serez en mesure de rencontrer les critères exigés. Si tel n'était pas le cas, il vous serait possible d'apporter les modifications nécessaires et faire la demande de la certification ensuite.



Qui viendra m'inspecter?

C'est le BNQ qui sera l'organisme certificateur et donc qui sera en charge des inspections (audits). Les audits des procédures de contrôle de la conformité de votre entreprise aux cahiers de charge. Le BNQ est un organisme entièrement neutre, qui effectuera les inspections de façon professionnelle et impartiale. C'est également le BNQ qui s'occupera de surveiller l'utilisation de la marque de certification afin qu'aucune entreprise ne l'utilise illégalement. Ainsi, « Savoir-faire île d'Orléans » est gage de qualité.

Combien ça me coûte?

L'obtention de la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » coûtera 500,00\$ la première année. Cette somme servira à couvrir les frais d'inspections chargés par le BNQ.

Est-ce que ça va augmenter les années suivantes?

Le comité de démarrage de la marque de certification «Savoir-faire île d'Orléans» étant enregistré comme organisme à but non lucratif, il est géré par un conseil d'administration. C'est en assemblée générale annuelle que les membres, donc les adhérents, prendront les décisions concernant les budgets et les hausses d'adhésions éventuelles.

Pourquoi le comité de démarrage a besoin de moi maintenant?

Le comité « Savoir-faire île d'Orléans » doit, afin d'obtenir le droit d'user de la marque de certification, déposer le plus tôt possible une demande auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada (OPIC). Cette dernière exige que la marque de certification soit déjà en circulation et déjà utilisée par des entreprises de l'île d'Orléans. En effet, elle ne peut donner son accord à une marque projetée mais bel et bien à une marque utilisée. De plus, le dépôt de cette demande entraîne des frais importants qui sont assumés par le comité de démarrage. Afin d'éviter des coûts supplémentaires aux futurs adhérents, il est important que le comité présente dès maintenant dans cette demande un vaste éventail de produits et services. Effectivement, si une entreprise souhaite se certifier plus tard mais que le produit ou le service qu'elle offre ne se retrouve pas dans la première liste, il faudra recommencer les démarches et c'est l'entreprise qui devra assumer les coûts. Plus il y aura de produits et services inscrits sur cette première demande, mieux ce sera pour l'ensemble des entreprises.

Que dois-je faire si la marque de certification m'intéresse?

La première chose à faire est de contacter le comité « Savoir-faire île d'Orléans» afin de se procurer une lettre d'intention et de la signer. Cette lettre démontre simplement votre intérêt envers la certification et votre intention d'en faire la demande le moment venu. Un acompte de 100,00\$ est demandé, somme qui sera déductible du montant total d'adhésion de 500,00\$. Le comité de démarrage doit présenter un minimum de quarante lettres d'intention afin d'obtenir une subvention provenant d'une «entente spécifique en agroalimentaire». Votre participation est donc primordiale.

Quel est le budget du comité?

Pour l'année 2007-2008, le comité de démarrage gèrera un portefeuille d'environ 70 000 dollars. Près de la moitié sera consacrée à la promotion de la marque de certification et du logo et ce, aux niveaux régional et provincial. Une grande partie servira enfin à régler les services du BNQ, dont la rédaction des cahiers de charges et les audits. Pour plus de précision sur le budget, n'hésitez pas à en faire la demande au comité de démarrage.

Quand sera disponible le logo?

Le logo de la marque de certification sera disponible dès que la rédaction des cahiers de charges sera terminée. Ainsi, il vous sera possible de subir les audits et, si vous êtes certifiés, utiliser le logo sur vos contenants, produits, dépliants, sites Internet, etc. Un grand lancement officiel aura lieu le 29 mars 2007 auprès des médias régionaux et nationaux.

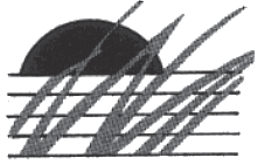
Qu'est-ce que ça m'apporte?

La marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » bénéficiera d'une grande visibilité à court, moyen et long terme. En plus de vous apporter une publicité régulière et à grande échelle, elle vous permet de vous distinguer favorablement. Son logo est symbole de qualité et de crédibilité. Elle permettra de garantir aux consommateurs la qualité de votre produit ou service et authentifiera son origine.

Pour toute information supplémentaire, contactez Mme Julie Goudreault au 829-0297, poste 222.

Document présenté par le comité «Savoir-faire île d'Orléans».





Chronique découverte

Musique de chambre à Sainte-Pétronille

La tradition des concerts estivaux à l'Île d'Orléans remonte aux années 1960 alors qu'on y présentait des concerts à la belle étoile au Mont des Roses à Sainte-Pétronille. Toutefois, cette tradition a connu une certaine sporadicité jusqu'en 1983. Depuis, elle est placée sous le signe de la continuité. Cette année-là, un violoniste virtuose d'origine hongroise, monsieur György Terebesi, professeur titulaire à l'Université Laval, lançait une série de concerts d'été présentés dans l'église du village de Sainte-Pétronille, aidé par un groupe dynamique de bénévoles. Musique de chambre à Sainte-Pétronille était né, et Martin Lee-Gosselin en devenait le président fondateur.

Depuis 1983, la notoriété de Musique de chambre à Sainte-Pétronille ne cesse de croître. Ses concerts d'été, présentés dans un site patrimonial exceptionnel, ont attiré des milliers de personnes venues y découvrir plus de 250 musiciens provenant d'une dizaine de pays ; jeunes artistes, lauréats de concours et artistes réputés sur la scène nationale et internationale. Ensemble, ils découvrent les qualités acoustiques exceptionnelles et la chaleureuse intimité de l'église de Sainte-Pétronille.

Depuis ses débuts, Musique de chambre à Sainte-Pétronille a également accueilli de très grands artistes, certains parmi les plus célèbres au monde : le violoniste virtuose Viktor Pikaizen, l'ensemble Tallis Scholars, le Quatuor Takacs, le Quatuor St-Lawrence, Canadian Brass, le violoncelliste Janos Starker, les pianistes André Laplante, Alain Lefèvre, Janina Fialkowska, et Angela Hewitt, la contralto Marie-Nicole Lemieux ainsi que la soprano Karina Gauvin. De plus, en hommage à Félix Leclerc, Musique de chambre à Sainte-Pétronille a fait appel à six compositeurs québécois pour la création d'œuvres originales.

L'enregistrement des concerts par son diffuseur officiel, Espace Musique, la radio musicale de Radio-Canada, permet à cette société de bénéficier d'une visibilité et d'une reconnaissance grandissantes de la part des mélomanes d'ici et d'ailleurs. Musique de chambre à Sainte-Pétronille a d'ailleurs reçu le Prix Culture lors de l'édition 2005 des Prix de l'Île et de la Fierté orléanaise. Elle a aussi été régulièrement retenue comme finaliste lors des différentes éditions des Prix Opus, soit neuf nominations depuis sa première participation en 1998.

Pour plus d'informations: 828-1410.